



Forêts anciennes de l'Allier

...un patrimoine d'avenir

Pourquoi s'intéresser aux forêts anciennes ?

sont disséminées par les fourmis (Anémone sylvie, Euphorbe des bois, Laîche des bois, Luzule des bois, Mélisse uniflore...) se déplacent de moins de 30 mètres par siècle !

Si le département de l'Allier est moins boisé que la moyenne nationale*, la proportion de forêts anciennes semble y être néanmoins particulièrement importante. Ce territoire porte ainsi une responsabilité particulière quant à la pérennité de ce maillon essentiel de la trame forestière, utile à la préservation de la biodiversité dans son ensemble. Par ailleurs, les forêts anciennes représentent un patrimoine remarquable tant au niveau naturel qu'historique et culturel, la forêt de Tronçais en est un exemple vivant.

Une étude diachronique

Les cartes de l'État-major, produites entre 1825 et 1869, s'avèrent un excellent témoignage historique des forêts anciennes. Ces cartes militaires, assez précises et complètes, ont été réalisées à la période de « recul maximal » des forêts, juste avant l'exode rural et la déprise agricole. Les cartes de Cassini, moins précises et datant du milieu du *xviii* siècle, se montrent moins pertinentes pour ce type d'informations. Une fois les cartes de Cassini et de l'État-major consultées, les bonnes chances d'avoir survécu aux défrichements successifs et peut être considérées alors comme probablement ancienne. C'est pourquoi, dans le cadre d'une étude sur les forêts anciennes du Massif central, le Conservatoire botanique national du Massif central, avec le concours financier du Conseil départemental de l'Allier, de l'État (FNAOT) et de l'Europe (FEDER) a financé la mise au point d'un inventaire de l'ICH, numérisant les forêts indiquées sur les cartes de l'État-major puis les a comparées aux forêts actuelles. Cette carte « diachronique » en est le résultat.

▼ Extrait de la carte de Cassini
(environs de Saint-Bonnet près de la forêt de Tronçais)

Cette première étape indispensable à l'identification des forêts anciennes, comporte néanmoins certaines incertitudes. En effet, il s'agit d'une comparaison de deux « photographies » de l'occupation du sol à deux périodes différentes, entre lesquelles les forêts présentes sur les cartes de l'État-major ont pu être défrichées, connaître une période d'utilisation agricole, puis se reconstituer. Outre cette incertitude dans la reconstitution historique de la forêt, la précision des cartes de l'État-major reste inférieure aux cartes actuelles. Par mesure de précaution, on considéra donc un décalage éventuel des contours des forêts anciennes, récentes ou disparues de l'ordre d'une centaine de mètres. Cette incertitude est prise en compte dans la classification des forêts anciennes. Le Conservatoire botanique national du Massif central et ses partenaires vous proposent des outils, disponibles sur www.cbmmc.fr/forets_anciennes.

Des forêts disparues

Depuis 11 ans, la surface forestière augmente en France comme dans l'Allier, où le taux de boisement, tous types de forêts confondus, a évolué de 14% à 21% sur cette période. Néanmoins, cette augmentation globale de la surface forestière est « l'arbre qui cache la forêt » : 29% des forêts cartographiées par l'Etat-major au x^{ix} siècle ont été rayées de la carte, soit l'équivalent de 41 000 terrains de football. Au cours des deux derniers siècles, l'augmentation de la surface forestière n'a compensé que partiellement les forêts perdues. En effet, une partie de la biodiversité forestière a disparu, et les milieux résiduels vieux de millénaires à reconstruire de nouvelles forêts. Si les Bois Noirs et la Montagne Bourbonnaise semblent avoir été peu touchés, les Limagnes et les zones actuelles de grande culture ont été massivement déboisées, en particulier le Forterre. Les secteurs de bocage et de forêts de plaine, emblématiques de l'Allier, n'ont pas été épargnés : le Bocage du Bas Berry et les basses Marches du Bourbonnais auraient ainsi perdu plus de la moitié des forêts présentes au x^{ix} siècle. Désormais soumis à la réglementation, ces derniers milieux forestiers ont subi de moins en moins de perturbations telles que les défrichements ou les incendies, mais les défrichements continuent d'amputer ou de fragmenter des massifs forestiers anciens, dont l'importance pour la biodiversité est bien démontrée.



29 %
des forêts présentes sur les cartes
de l'État-major auraient disparu

29 500 ha

Des forêts récentes

Enfin, c'est dans les grandes vallées alluviales et les Limagnes, excellentes terres agricoles, que les forêts anciennes sont les plus rares (un quart à un dixième des forêts actuelles y seraient anciennes).

Aillier ne compte plus de forêts primaires (forêts jamais exploitées). Si les forêts anciennes conservent un patrimoine écologique important, elles ont été façonnées par la main de l'homme. En plaine, le Chêne et le Charme ont été favorisés au détriment du Hêtre, pour le bois d'œuvre (bois de marine, tonneaux...) et de chauffage. En montagne, le Sapin blanc a été par endroit préféré pour produire du bois d'œuvre (sciares, charpentiers, mais de marine...), alors que, dans d'autres secteurs, le Hêtre a localement été favorisé pour produire des bûches et du charbon de bois. Cette exploitation a parfois été intensive, entraînant une raréfaction des vieux arbres et du bois mort. Un quart des espèces forestières dépendent pour leur survie de ces éléments de maturité forestière. Les forestiers s'efforcent aujourd'hui de les prendre en compte.

◀ Anemone sylvie
(Anemone nemorosa)

Évolution des forêts du département de l'Allier entre le milieu du XIX^e siècle et aujourd'hui

- forêt disparue
- forêt présumée ancienne
- forêt récente

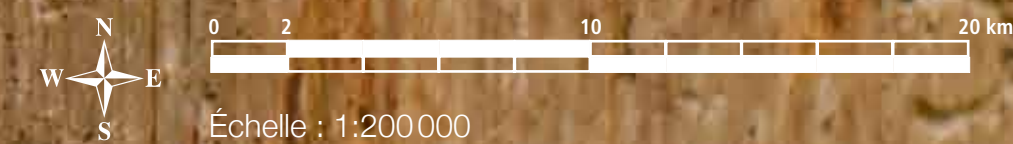
- ~ région naturelle
- ~ cours d'eau principal
- ville principale

Carte réalisée à partir de la comparaison entre les cartes d'État-major (SCAN EM 40[°] IGN 2011) et la cartographie nationale des forêts (BDforêt[®] version 2[°] IGN 2014).
Fond cartographique : BDTopo[®] IGN 2014
et Carte des paysages d'Auvergne © DREAL Auvergne 2009.

Rédaction : B. RENAUX, A. VILLEMÉY, J. TILLIARD-BONDEL.
Cartographie : V. HAMADJIAN & T. VERGNE / SIG CBN Massif central -
Conception graphique : S. PERERA / CBN Massif central.
 Reproduction et diffusion interdites sans autorisation préalable. © Conservatoire botanique national du Massif central - 2011

Pour aller plus loin dans l'identification et la caractérisation des forêts anciennes, le Conservatoire botanique national du Massif central et ses partenaires vous proposent une page web dédiée : scannez le QR Code ci-contre ou utilisez l'URL suivante

www.cbnmc.fr/forets_anciennes



Allier
le Département

Allier le Département



Rejoignez-nous sur

allier.fr

